

# Décrochage scolaire :

**ÉDUCATION.** En huit ans, les causes du décrochage en Pays-de-la-Loire et les disparités territoriales se sont multipliées. Le Ceser a émis 45 préconisations pour lutter contre ce fléau.

Les acteurs de l'éducation ont beau faire, il résiste. Le jeune considéré en décrochage scolaire a quitté le système de formation initiale sans avoir obtenu un diplôme national (bac) ou un titre professionnel (CAP). En Pays de la Loire, ils sont 5 300 de moins de 18 ans concernés. Sur la tranche des 14-24 ans, cela représentait près de 6 jeunes sur 100 (5,9 %) en 2019 selon l'Insee. Cette absence de diplôme constitue-t-elle un frein dans leur insertion professionnelle ? S'appuyant sur ce présupposé, la commission Éducation du Ceser (Conseil économique social et environnemental régional) a établi un nouveau rapport\* (le dernier remontait à 2015) pour s'emparer du sujet à bras-le-corps.

## Plus touchés, la Sarthe, le Saumurois et l'agglomération nazairienne

La région, c'est à souligner, demeure l'une des moins touchées par le décrochage scolaire avec le 3<sup>e</sup> taux le plus faible de France. Les territoires les plus durement touchés sont la Sarthe, le Saumurois et l'agglomération nazairienne.

La part des décrocheurs dans la Sarthe dépasse la moyenne nationale (6,7 %) dans dix des seize intercommunalités. En Loire-Atlantique, la Carene totalise 8,7 % d'élèves décrocheurs. Les secteurs de Châteaubriant, Der-



Le dernier rapport du Ceser donne des clés pour lutter contre le décrochage scolaire.

Photo archives CO

val et Redon (44) sont aussi plus « à risques ». Un phénomène à mettre en lien avec la cartographie de la pauvreté (revenu médian faible) et l'absence de diplôme des parents.

### Moins de filles

Les garçons sont plus concernés (6,9 %) que les filles (4,8 %) même si la proportion de ces dernières augmente. Le décrochage se produit aussi chez des enfants de plus en plus jeunes (dès l'école primaire).

### Contexte familial

Les élèves issus de familles monoparentales sont les premiers « décrocheurs » (la probabilité augmente de six points). Ensuite viennent ceux dont les parents n'ont aucun diplôme. Des critères qui peuvent se cumuler et augmenter le risque pour l'enfant ou s'atténuer. La probabilité pour l'enfant de décrocher diminue par exemple si le parent isolé a un diplôme supérieur au bac. Entre autres critères pénalisants, on retrouve l'absence d'emploi des parents ou la

suroccupation du logement.

### Pourquoi décrochent-ils ?

S'il reste des invariants dans les causes (sensation de ne pas être « fait » pour l'école, harcèlement scolaire, envie ou besoin de gagner un salaire, problèmes familiaux) des causes nouvelles sont apparues en huit ans. Le refus scolaire anxieux (ne plus pouvoir aller à l'école physiquement, médicalement) s'affirme ainsi comme un phénomène grandissant. « La crise du Covid-19 et les confinements ont marqué une rupture inédite dans le parcours de formation. La nécessité d'aller à l'école et de suivre des cours a été remise en question. Cela a laissé des traces », développe Aldo Foschia. Le rapporteur évoque encore le phénomène d'« écoanxiété » qui touche les jeunes aujourd'hui.

« Les menaces sur l'environnement, la guerre en Ukraine, les problèmes d'orientation avec une cristallisation autour de Parcoursup... » Cela forme un terreau de stress et d'incertitude qui favorise l'apparition de problèmes de santé mentale et un mal-être d'enfants qui n'a « pas été assez pris en compte », souligne le rapport, dans un contexte de manque criant de personnel en pédopsychiatrie.

Lucie Beaupérin

\* 24 jeunes (15-25 ans) en situation de décrochage, 37 spécialistes et acteurs de cette lutte ont été auditionnés dans le cadre de ce rapport régional publié en décembre 2023.

## Quelles solutions pour éviter qu'ils décrochent ?

Des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire qui fonctionnent existent déjà. Parmi eux, la mise en place par la Région du Plan Nouvelle Chance du Conseil régional en 2017 ou la création de postes d'assistants de Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD). Mais nos élus pourraient encore faire davanta-

ge, en cela le rapport leur préconise de développer trois pistes. La première : favoriser le bien-être à l'école et être plus attentif à la santé mentale des jeunes, « cela passe par le plan de lutte contre le harcèlement existant, la mise en place de conseils de vie dans les lycées mais aussi une coordination plus forte entre les différents acteurs pour institution-

naliser des parcours différenciés, avec des dynamiques de projets, à destination de ces élèves pour qu'ils apprennent autrement », présente Aldo Foschia, rapporteur de l'étude. Seconde piste, il s'agirait de mieux accompagner les parcours atypiques et de les faire connaître en organisant par exemple des interventions « d'ambassadeurs décro-

cheurs » ayant trouvé leur voie professionnelle. Et enfin, 3<sup>e</sup> piste, tenir compte du milieu de vie des élèves sera aussi essentiel : « En faisant davantage de prévention, et en repérant en amont les élèves non investis. On peut aussi proposer des aides à la parentalité en s'inspirant des Maisons des parents expérimentées dans le Nord. »